

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 6 (1960)
Heft: 11

Artikel: La Suisse et l'intégration européenne
Autor: Poulin, Guido
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et l'intégration Européenne

Bien que ce texte ait déjà paru dans « L'Echo », nous sommes persuadés qu'il intéressera plusieurs de nos lecteurs conscients plus que jamais du rôle que la Suisse doit jouer actuellement dans le concert des nations. Ce texte a également fait l'objet d'un discours prononcé, à Berne, lors des journées des Suisses de l'étranger.

La Réd.

Gottfried Keller a admirablement défini le caractère national suisse : « Ce n'est pas tant les aïeux, ni la légende, ni rien qui se puisse toucher : c'est l'amour de la liberté et de l'indépendance, c'est un attachement extraordinaire à une Patrie petite, mais belle et précieuse. »

Bien qu'en 1939 nous ayons tous prêté serment de défendre l'honneur, l'indépendance et la neutralité de notre Patrie, d'aucuns de nos concitoyens pensent aujourd'hui qu'il n'y a pas d'autre solution pour la Suisse que d'adhérer au marché commun, dont l'objectif final est la création d'un Gouvernement européen se substituant peu à peu aux Gouvernements nationaux.

Pour ceux qui se disent « Européens », la définition de l'intégration c'est l'abandon de la souveraineté nationale au profit d'organismes supra-nationaux dotés de pouvoirs majoritaires permettant aux grands Etats d'imposer aux petits une politique économique, une politique militaire et une politique étrangère communes.

Ceux qui, sous prétexte de solidarité internationale et de nécessités essentiellement économiques préconisent l'adhésion de la Suisse à une Europe politiquement intégrée, ne semblent pas prendre suffisamment en considération les conséquences qu'une telle décision aurait, tant sur le plan international que sur le plan interne.

Etant donné que l'on ne peut séparer économie et politique, l'abandon même partiel de notre autonomie en matière de politique commerciale entraînerait la perte de notre indépendance politique, la perte de notre statut de neutralité perpétuelle et relèguerait tout d'abord notre petit pays à l'état de province européenne.

Les conséquences sur le plan interne seraient encore plus graves, puisque en supprimant l'indépendance, ciment et commun dénominateur de notre structure fédé-

rale, il se produirait un éclatement anéantissant d'un coup cette Patrie que nos ancêtres ont forgée de toutes pièces pour défendre notre liberté sans laquelle tous les autres biens n'ont plus aucune valeur.

Que penser de ces compatriotes européens qui, en invoquant l'esprit des hommes du Grutli, déclarent, tout en se défendant d'y croire — je cite — : « Si, malgré tout, la Suisse devait se désintégrer, c'est que sa cohésion interne était factice. »

Il est vrai que l'histoire nous apprend que la Suisse est une construction fragile, qu'elle doit son existence à une volonté politique, qu'elle doit à la seule égide de sa neutralité d'avoir pu maintenir ses multiples institutions démocratiques et fédératives, et qu'elle n'est tombée sous la coupe d'un agresseur étranger que lorsque les querelles intestines gênèrent la défense ou que des milieux suisses complotèrent avec l'ennemi.

Si la Suisse a une vocation européenne, si elle doit rechercher de quelle manière elle peut participer le plus activement à la construction d'une Europe dont elle est solidaire, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a aussi une vocation universelle.

Si nos compatriotes résidant dans les pays européens ont de légitimes préoccupations en face des problèmes européens, ceux qui ont émigré outre-mer témoigneront de la confiance exceptionnelle que notre pays s'est acquise sur le plan mondial par ses multiples activités de solidarité internationale rendues possibles grâce à son statut de neutralité dont le principe séculaire a ses racines organiques dans les conditions mêmes de l'existence confédérale.

Ceux qui vivent dans les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance diront le rôle que la Suisse, sans passé colonial, peut jouer dans le maintien et le développement

(Suite page 14).

(Suite de la page 12)

des relations internationales à la condition de ne pas participer avec les puissances coloniales à l'élaboration d'une politique étrangère commune.

Tous les Suisses de l'étranger confirmeront le rôle universel du Comité international de la Croix-Rouge, dont les activités humanitaires ont leurs racines et leur efficacité dans une Suisse neutre et indépendante. Ce n'est pas par hasard que le drapeau fédéral, dont les couleurs ont été inversées, a été choisi par les nations étrangères comme emblème de la Croix-Rouge.

Nous sommes reconnaissants au Conseil fédéral d'avoir confirmé que la neutralité armée reste le fondement de notre politique étrangère.

Nous lui sommes reconnaissants d'avoir affirmé qu'il y a d'autres solutions que l'intégration politique pour réaliser l'unité de l'Europe, sans que, pour autant, les peuples européens aient à renoncer à leur personnalité et à leur indépendance.

Les chefs des grands Etats européens paraissent vouloir envisager aujourd'hui, non plus une Europe intégrée, mais une Europe confédérale n'impliquant aucun aban-

don des souverainetés nationales, mais qu'ils semblent concevoir toutefois sous la direction des puissances dites à responsabilités mondiales.

Afin de ne pas être placés devant un fait accompli, concrétisant certaines velléités d'hégémonie, il nous paraîtrait souhaitable que notre pays ne soit pas seulement tenu informé, mais qu'il soit invité avec tous les petits pays de la grande Europe, à participer activement, dès le début, aux travaux d'études pour l'élaboration d'une telle Confédération européenne, de manière à assurer le respect des droits des nations les plus petites, sans quoi il n'y aurait plus de liberté.

La Suisse confédérale a mis plus de cinq siècles à devenir un Etat fédératif. Si, un jour, l'Europe confédérale devait se transformer en un Etat fédératif, il faudrait alors assurer à notre pays un statut particulier pour lui permettre de devenir Etat fédéral européen et District Columbia mondial.

Aussi longtemps que l'instabilité régnera dans le monde, c'est en étant indépendante et neutre que la Suisse pourra rendre les plus grands services, non seulement à l'Europe, mais à toutes les nations.

Guido POULIN.



De notre programme du « Home » :

« ...En hiver, soleil et neige pour votre santé ; excursions à ski, etc... (maisons confortables et bien chauffées ; ambiance familiale). »

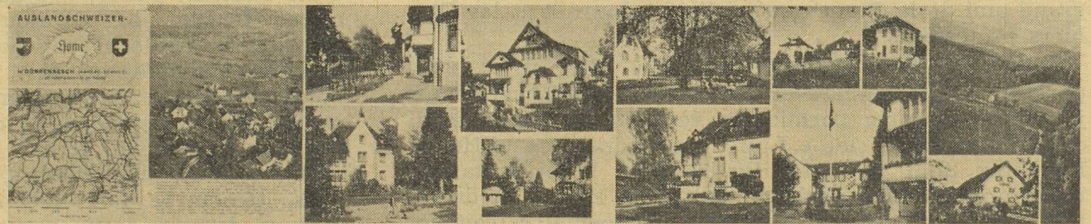
Le « Home » est ouvert toute l'année.

Ecrivez au Secrétariat du « Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenäsch (Argovie/Suisse) en demandant sans aucun engagement de votre part et gratuitement les formules d'admission avec conditions, etc., ou encore adressez-vous à votre consulat ou à votre Société suisse.

Inclus dans ce numéro : 8 pages tirage à part de l'« Echo » pour les abonnés du « Messager Suisse de France ».

« Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenäsch Argovie/Suisse

Le « Home », « le petit village » dans le village.



Auslandsschweizer - « Home » in Dürrenäsch (Aargau/Schweiz) Das « Home »-Dörfli im Dorf

Les fêtes de Noël et de Nouvel An dans la Patrie

Offre spéciale à nos chers compatriotes de l'étranger :

Cette année, à nouveau, notre Comité serait très heureux de recevoir, dans le cadre de la grande famille du « Home », de nombreux compatriotes pour passer les Fêtes de Noël et de Nouvel An.

C'est pour cette raison que nous nous faisons un plaisir de vous informer qu'exceptionnellement, pour ce beau séjour d'hiver, nous sommes en mesure d'accorder un rabais spécial d'hiver de 15 à 20 % sur les tarifs du « Home », soit :

pour un séjour de 1 à 2 semaines, 15 % de rabais sur Frs 10.— = Frs 8.50 ;

pour un séjour de 2 à 4 semaines, 20 % de rabais sur Frs 10.— = Frs 8.— en espèces par jour et collaboration

active selon les instructions de la direction du « Home » et au service d'une communauté idéale entre compatriotes.

Ces prix de faveur sont valables du 20 décembre 1960 au 20 janvier 1961.

En outre, nous vous offrons sans garantie (selon désirs et suivant le temps) :

1. Une excursion gratuite dans la magnifique campagne hivernale et le soleil de la Suisse Centrale (par exemple Righi-Kulm, etc.) ou
2. Une excursion gratuite dans une grande ville suisse empreinte du romantisme de l'atmosphère de Noël (par exemple Zurich, etc.).

« Home » pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie